



*Bruce Stanton, M.P.
Simcoe North
brucestanton.ca*

For Immediate Release - Saturday, December 5, 2015

La version française suit

Stanton named Deputy Speaker of the House of Commons

Following Friday's official opening of the 42nd Parliament of Canada, the Honourable Geoff Regan, newly elected Speaker of the House of Commons, rose to put forward his nomination of Simcoe North MP Bruce Stanton for the position of Deputy Speaker and Chair of Committees of the Whole. The Speaker's nomination came after having consulted with each of the three recognized party leaders. The motion to appoint Mr. Stanton was immediately met with enthusiastic acceptance by Members and adopted.

Mr. Stanton becomes the 49th Deputy Speaker of the House of Commons since the position was created in 1885. The Deputy Speaker is vested with all the powers of the Speaker when the latter is absent from the House, presides over the proceedings of the House, and is responsible for chairing Committees of the Whole.

"I'm honoured that my fellow colleagues in the House have given me this opportunity to continue as a presiding officer in the House. My goal as Deputy Speaker will be to serve the House and Parliament in a way that demonstrates the greatest respect for Members and the role they play in the House. I look forward to working with Speaker Regan and the other Chair Occupants (two Assistant Deputy Speakers yet to be proposed to the House) to foster civility, decorum and productivity here at the centre of our Canadian democracy", Stanton noted.

-30-

*Contact - David Dalrymple
Special Assistant to
Bruce Stanton, M.P.
bruce.stanton.a2@parl.gc.ca
705- 527 7654*

About Bruce Stanton:

Bruce Stanton was first elected to the House of Commons in January 2006, re-elected in October 2008, May 2011 and again most recently in October 2015. Previously he served as the Assistant Deputy Chair of the Committees of the Whole; Chair of the Standing Committee for Aboriginal Affairs and Northern Development; and served prior to that on Committees for the Status of Women; Access to Information, Privacy and Ethics; and Industry, Science and Technology.

Prior to his election to be a Member of Parliament, Bruce worked in his family's tourism business. He was among the 5th generation of his family to own and operate a tourism business on Sparrow Lake since the family first developed a livelihood there in 1884. Bruce and his wife Heather live near Coldwater, Ontario with their two daughters Valerie and Lauren. Bruce has two adult children, each with their own families and they live and work in the community.

Background

Excerpt from Debates, Friday, December 4, 2015 – 15:55
(EDITED HANSARD • NUMBER 002,)

The Speaker:

Following my election as Speaker, I have consulted with the leaders of the recognized parties regarding the nomination of the other chair occupants. I am now prepared to propose, for the ratification of the House, a candidate for the position of Deputy Speaker and Chair of Committees of the Whole.

Pursuant to Standing Order 7, I propose Mr. Stanton for the position of Deputy Speaker and Chair of Committees of the Whole.

The motion is deemed moved and seconded.

Is it the pleasure of the House to adopt the motion?

Some hon. members: Agreed.

(Motion agreed to)



*Bruce Stanton, député
Simcoe-Nord
brucestanton.ca*

Pour diffusion immédiate – Le samedi 5 décembre 2015

M. Stanton est nommé vice-président de la Chambre des communes

À la suite de l'ouverture officielle de la 42^e législature vendredi dernier, l'honorable Geoff Regan, nouveau Président de la Chambre des communes, a soumis la nomination du député de Simcoe-Nord, Bruce Stanton, au poste de vice-président et président des comités pléniers. Le Président a fait cette nomination après avoir consulté les chefs des trois partis reconnus. Les députés ont immédiatement accueilli avec enthousiasme et adopté la motion visant la nomination de M. Stanton.

M. Stanton devient le 49^e vice-président de la Chambre des communes depuis la création du poste en 1885. Le vice-président est investi de tous les pouvoirs du Président en l'absence de ce dernier à la Chambre, préside les délibérations de la Chambre et assume la présidence des comités pléniers.

« Je suis honoré que mes collègues de la Chambre me permettent de continuer d'occuper la fonction de président de séance à la Chambre. Mon objectif à ce titre sera de servir la Chambre et le Parlement d'une façon qui témoigne du plus grand respect possible pour les députés et le rôle qu'ils y jouent. Je me réjouis à la perspective de travailler avec le Président Regan et les autres occupants du fauteuil (deux vice-présidents adjoints qui seront proposés à la Chambre) en vue de favoriser la civilité, le respect du décorum et la productivité au centre de notre démocratie canadienne », a indiqué M. Stanton.

-30-

*Personne-ressource – David Dalrymple
Adjoint spécial de
Bruce Stanton, député
bruce.stanton.a2@parl.gc.ca
705-527-7654*

À propos de Bruce Stanton

Bruce Stanton a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en janvier 2006, puis il a été réélu en octobre 2008, en mai 2011, et à nouveau en octobre 2015. Auparavant, il avait occupé les postes de vice-président adjoint des comités pléniers et de président du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord. Il avait aussi siégé au Comité permanent de la condition féminine, au Comité de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique et au Comité de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Avant d'être élu député, Bruce a travaillé au sein de l'entreprise familiale de villégiature. Il représentait la cinquième génération de sa famille à posséder et à exploiter une entreprise touristique au lac Sparrow depuis que celle-ci y a construit une auberge en 1884. Bruce et son épouse vivent près de Coldwater, en Ontario, avec leurs deux filles, Valerie et Lauren. Bruce a aussi deux enfants adultes, qui ont chacun leur famille et qui vivent et travaillent dans la collectivité.

Contexte

Extrait des Débats – Le vendredi 4 décembre 2015, 15 h 55
(HANSARD RÉVISÉ • NUMÉRO 002)

Le Président:

Après mon élection à la présidence, j'ai consulté les chefs des partis reconnus au sujet de la nomination des autres occupants du fauteuil. Je suis maintenant prêt à soumettre à l'approbation de la Chambre un candidat au poste de vice-président de la Chambre et président des comités pléniers.

Conformément à l'article 7 du Règlement, je propose que M. Stanton soit nommé vice-président de la Chambre et président des comités pléniers.

La motion est proposée et appuyée d'office.

Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)